



Déclaration liminaire UNSA-DOUANE CSA DNGCD du 03 Décembre 2025

Monsieur le Président du CSA DNGCD,

Nous sommes à nouveau réunis pour un CSA où le seul vote sera celui du PV du CSA du 25 Juin 2025...

Tous les autres sujets sont des points pour discussion ou information !!

Rien de nouveau dans le paysage, puisque depuis ...toujours en fait, les OS ne sont présentes que pour dénoncer et invitées afin de cocher la case dialogue social.

Pour débuter, l'UNSA DOUANES répète que vous allez avoir du mal à nous convaincre de la plus-value qu'apportera la création de divisions. Celle-ci entraînera les suppressions des CAC, PSG et de la fonction d'OSM proprement dite.

On supprime ce qui fonctionne, c'est bien dommage !!! Alors que bien d'autres points auraient mérités une attention particulière (manque de personnel)

A la lecture du document sur la présentation stratégique de la DNGCD à l'horizon 2030, certaines phrases nous interpellent.

Qu'entendez-vous par :

--- Gagner en souplesse en matière de gestion des ressources humaines ? »

« -Adapter le régime de travail des agents à la réalité opérationnelle et aux moyens ? »

« -Entamer une réflexion sur les implantations géographiques de la DNGCD ? »

« -Transformation du modèle RH des milieux maritimes et aériens ? »

« -Créer des équipes d'intervention spécialisées dédiées aux opérations complexes (ex : boardings) ? »

Qui seront ces agents ? Avec Quels entraînements ? Ne feront-ils plus que ça ? Si oui à effectif constant ? Si non comment sont-ils « mobilisés » ?

Dirigeons-nous vers la création d'équipe « GOLT maritime » ?

AEM migrants. « En mer, l'implication de la douane limitée à ce stade ? au seul sauvetage en mer compte-tenu des risques. «

Y aurait-il une évolution prévue ?

En effet dans la presse, on lit que la gendarmerie sera amenée à réaliser des interceptions en mer !!!

Toutes ces phrases ne vont qu'accroître le doute, la méfiance envers vos objectifs.

Il n'y a pas si longtemps, vous nous parliez de gagnant-gagnant ! A la lecture de ces documents, on constate qu'il est bel et bien révolu ce temps-là.

D'autant qu'avec tous les exemples de modifications de côtes de service au dernier moment, des allongements de missions à qui mieux-mieux (on évoque une mission de 27 jours de mer pour le P2!!!), vous masquez le manque de personnel par des modifications de régimes de travail où les agents seront potentiellement corvéables à merci.

Nous ne sommes ni la marine nationale, ni la gendarmerie maritime, et nous n'en avons pas les moyens humains et matériels.

L'UNSA DOUANES vous remercie.

